



EDITO

LA TÉLÉGESTION MOBILE

Le 1er décembre prochain, nos salariés mettront en oeuvre **le nouvel outil de télégestion** via leur téléphone professionnel. Ainsi, nous n'utiliserons plus votre téléphone fixe pour enregistrer les début et fin des prestations réalisées à votre domicile.

Les deux systèmes de télégestion restent compatibles, néanmoins nos salariés doivent à présent utiliser leur téléphone mobile (Smartphone). Nous vous remercions d'ailleurs d'avoir permis, depuis 2005, l'utilisation de votre poste fixe.

Comme vous pouvez le constater, notre structure s'adapte aux différentes évolutions et vous propose de nouveaux services.

Bonne nouvelle dans la prochaine **loi de Finances** : dès 2017 les sommes versées pour l'emploi d'une aide à domicile permettront la déduction fiscale déjà autorisée, mais également un crédit d'impôts, pour tous les foyers fiscaux non imposables. Ce crédit n'était jusqu'alors autorisé que pour les seules personnes en activité professionnelle. Ainsi, une injustice sociale sera corrigée, les retraités et les personnes en situation de handicap n'étant plus en activité pourront à compter de 2017 bénéficier des mêmes mesures que les contribuables actifs. A ce stade, aucune information précise n'est disponible pour connaître les modalités de remboursement de ce crédit en 2018. Nous reviendrons vers vous pour préciser les éléments de ce dispositif, que nous pourrions peut être appréhender lors du vote de la loi de Finances à la fin de l'année.

Dans cette attente, beaucoup d'entre vous peuvent désormais intégrer cette notion dans leur réflexion : **PARCE QUE L'AIDE À DOMICILE N'EST PAS UN LUXE.**

Solidairement vôtre,

José Loison

JOURNÉE DE SOLIDARITE : 11 NOVEMBRE 2015

Cette année, en accord avec les représentants du personnel, il a été décidé que la journée de solidarité serait effectuée **le vendredi 11 novembre 2016.**

Le vendredi 11 novembre 2016, jour férié, sera donc travaillé normalement, comme un jour ordinaire.

Merci d'accueillir les salariés à votre domicile comme d'habitude.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE



LA COIFFURE
à domicile

RÉSERVEZ DÈS
MAINTENANT AU
03 20 12 86 86

NOS PRINCIPALES PRESTATIONS

Shampooing Coupe séchage Homme	20,00€
Shampooing Brushing Femme	24,00€
Shampooing Coupe Brushing Femme	32,00€
Shampooing Coupe Permanente Brushing Femme	58,00€
Shampooing Coupe Couleur Brushing Femme	50,00€
Shampooing Coupe Balayage Brushing Femme	62,00€



VIE DE LA MAD



DÉPLOIEMENT IMMINENT TÉLÉGESTION MOBILE

Comme nous vous l'avons annoncé dans un précédent courrier, la mise en place de la télégestion mobile suit son cours et son déploiement est imminent.

Ce nouveau dispositif renforcera la transparence, la sécurité et la qualité de nos services et, par conséquent, améliorera davantage nos méthodes de travail.

Les intervenants à domicile gagneront du temps dans leurs démarches administratives, en enregistrant leurs horaires d'arrivée puis de départ par un **simple passage du téléphone professionnel devant l'autocollant qui a été apposé à votre domicile cet été.**

Ce gain de temps permettra à chaque salarié de se concentrer pleinement sur les tâches à réaliser à votre domicile.

La mise en place de ce système **supprimera les autres moyens d'enregistrement des horaires** d'arrivée et de départ, notamment les feuilles de présence (même si la télégestion fixe reste compatible) et permettra aux services administratifs d'optimiser le traitement de la facturation.



En période de grand froid

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

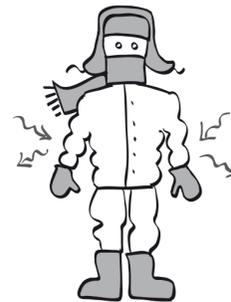


TBWA CORPORATE © Alexis / C. Maréchal - Novembre 2010 - Réf. W0025-001-1011

www.inpes.sante.fr
inpes
Institut national
de prévention et
d'éducation pour
la santé

Quand je sors je me couvre suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur: tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.



Je suis prudent et je pense aux autres.



- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.
- Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.



Je chauffe sans surchauffer.



Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Pour plus d'informations :

www.meteo.fr • www.bison-fute.equipement.gouv.fr • www.sante.gouv.fr • www.invs.sante.fr

